



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

Affaire suivie par Thomas MARTIN
Réf.: Saisine préfecture du 1 juin 2021

Nantes, le **07 JUL. 2021**

Le directeur départemental
des territoires et de la mer

**À Monsieur le Préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique**

Direction de la Coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et
foncières
6 quai Ceineray - BP 33515

44035 Nantes cedex1

Objet : Demande d'autorisation environnementale relative à l'exploitation d'une installation de stockage et de traitement de déchets plastiques – Société CAP ECO RECYCLING - Puceul – demande d'AEU

En réponse à la saisine sus-référencée, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les éléments de réponse de la DDTM.

I - Analyse du dossier et avis sur le projet

Le dossier d'Autorisation Environnementale porte sur un site déjà existant, implanté sur une ZAC Autorisée au titre de la Loi sur l'Eau et le projet n'a aucun impact hors des murs du site. Le projet n'est pas soumis à la Loi sur l'Eau.

Le service eau et environnement de la DDTM n'émet pas de remarque sur ce dossier.

II Prescriptions à inscrire dans l'arrêté d'autorisation en cas de délivrance de l'AEU

La DDTM n'émet pas de prescriptions à inscrire à l'Arrêté d'Autorisation futur du pétitionnaire.

III- Conclusion

Au vu des éléments présentés précédemment, la DDTM ne s'oppose pas au projet et n'émet aucune remarque.

Service eau, environnement
Unité eau et milieux aquatiques
10, boulevard Gaston Serpette
BP 53 606 – 44 036 NANTES Cedex 01
Tél : 02 40 67 24 49
Mél : thomas.martin@loire-atlantique.gouv.fr

**L'Adjoint au chef du service Eau-Environnement
Responsable de la Mission Coordination
et Cadre de Vie,**

1/ Bryan HENNING